

SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT YERRES-SEINE EPAGE DE L'YERRES

Présentation du Budget Supplémentaire 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I - LE BUDGET PRINCIPAL M 57	2
A – TABLEAUX BUDGETAIRES :	2
B - COMMENTAIRES :	4
1. Reprise des résultats 2025	4
2. Intégration des restes à réaliser	4
3. Ajustements des crédits	4
4. Suréquilibre de la section d'investissement	8
II - LE BUDGET ASSAINISSEMENT M 49	9
A – TABLEAUX BUDGETAIRES :	9
B - COMMENTAIRES :	11
1. Reprise des résultats 2025	11
2. Intégration des restes à réaliser	11
3. Ajustements des crédits	11
III - LE BUDGET ANNEXE M 57 « Mise en œuvre du sage »	15
A – TABLEAUX BUDGETAIRES :	15
B – COMMENTAIRES :	17
1. Reprise des résultats 2025	17
2. Intégration des restes à réaliser	17
3. Suréquilibre de la section d'investissement	17

Le document budgétaire établi conformément aux maquettes budgétaires des instructions comptables M57 et M49 peut être consulté au siège du SyAGE aux heures d'ouverture.

INTRODUCTION

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026

Le budget supplémentaire constitue une étape budgétaire qui a pour but :

- d'intégrer les résultats (section de fonctionnement) et les soldes d'exécution (section d'investissement) de l'exercice précédent ;
- de reprendre les restes à réaliser constatés au Compte Financier Unique 2025 ;
- d'ajuster, si nécessaire, les crédits inscrits au Budget Primitif 2026.

Le détail de ces différents éléments est développé ci-après.

I - LE BUDGET PRINCIPAL M 57**A – TABLEAUX BUDGETAIRES :****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		Rappel ↓			Proposition soumise au vote ↓
Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
011	Charges à caractère général	2 509 539,00	0,00	364 681,50	364 681,50
012	Charges de personnel	4 649 085,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	662 525,24	0,00	-81 235,00	-81 235,00
	<i>dont contribution EP</i>	<i>93 857,20</i>	0,00		0,00
66	Charges financières	85 330,95	0,00	56 000,00	56 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles	7 914 480,19	0,00	339 446,50	339 446,50
	<i>dont charges communes (70)</i>	<i>4 335 565,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	105 620,95		<i>4 536 648,81</i>	<i>4 536 648,81</i>
	Total des dépenses d'ordre	3 105 620,95	0,00	4 536 648,81	4 536 648,81
	Total général	11 020 101,14	0,00	4 876 095,31	4 876 095,31

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
013	Atténuation de charges	3 000,00			0,00
70	Produits des services	4 269 213,06			0,00
	<i>dont participation aux charges cnes</i>	<i>4 268 043,06</i>			<i>0,00</i>
74	Contribution de collectivités	6 203 637,84			0,00
731	Fiscalité Locale	94 244,24			0,00
74	Subventions	0,00			0,00
75	Autres produits de gestion courante	6,00			0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
002	Excédent reporté	0,00	4 876 095,31	0,00	4 876 095,31
	Total des recettes réelles	10 570 101,14	4 876 095,31	0,00	4 876 095,31
	<i>dont recettes communes (70)</i>	<i>22 000,00</i>			
042	Amortissement des subventions	450 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	450 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total général	11 020 101,14	4 876 095,31	0,00	4 876 095,31

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Rappel

↓

Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
10	Dotations Fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 560 788,89	220 573,72	1 100 691,00	1 321 264,72
21	Immobilisations corporelles	1 373 160,00	689 708,68	877 385,03	1 567 093,71
23	Immobilisations en cours	2 289 654,68	21 594,57	51 824,00	73 418,57
	Total des dépenses d'équipement	7 223 603,57	931 876,97	2 029 900,03	2 961 777,00
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement capital dette	236 000,00			0,00
26	Titres de participations				
	Total des dépenses d'équip et financières	7 459 603,57	931 876,97	2 029 900,03	2 961 777,00
45	Opérations d'investissement pour le compte de tiers	0,00		0,00	0,00
001	Résultats reportés CFU 2025	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	7 459 603,57	931 876,97	2 029 900,03	2 961 777,00
041	Opérations patrimoniales	400 000,00			0,00
040	Amortissement des subventions	450 000,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre	850 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total général	8 309 603,57	931 876,97	2 029 900,03	2 961 777,00

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
10	FCTVA	333 300,00			0,00
13	Subventions	2 770 764,08	621 780,00		621 780,00
16	Emprunts contractés	1 699 918,54	0,00	-1 699 918,54	-1 699 918,54
1068	Résultats reportés CFU 2025	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations d'investissement pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Résultat d'investis. Reporté CFU 2025	0,00	833 422,57	0,00	833 422,57
	Total des recettes réelles	4 803 982,62	1 455 202,57	-1 699 918,54	-244 715,97
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	400 000,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	105 620,95	0,00	4 536 648,81	4 536 648,81
	Total des recettes d'ordre	3 505 620,95	0,00	4 536 648,81	4 536 648,81
	Total général	8 309 603,57	1 455 202,57	2 836 730,27	4 291 932,84

Soit un suréquilibre :

1 330 155,84

Données financières

BP 2025

Recettes réelles de fonctionnement	10 987 339,45	15 319 921,70
Dépenses réelles de fonctionnement	7 377 177,33	7 682 537,33
Epargne brute (autofinancement)	3 610 162,12	7 637 384,37
Amortissement du capital	250 000,00	250 000,00
Epargne disponible (éparg brute-amort K)	3 360 162,12	7 387 384,37
Encours de la dette au 31/12/2024	2 274 685,00	993 615,12
Endettement/Epargne brute (ans)	0,63	0,13

B - COMMENTAIRES :

1. Reprise des résultats 2025

Résultat de fonctionnement reporté : - en recettes de fonctionnement (002) : **4 876 095,31 €**
- en recettes d'investissement (1068) : **0 €**
Solde de la section d'investissement reporté en dépenses d'investissement (001) : **0 €**

2. Intégration des restes à réaliser

Dépenses d'investissement : **931 876,97 €**
Recettes d'investissement : **621 780 €**

3. Ajustements des crédits

► Dépenses réelles de fonctionnement :

BP : 7 914 480,19 € **BS** : + 339 446,50 € soit + 4,29 %

Cette augmentation est liée à l'ajustement des crédits nécessaires :

- Pour le chapitre 011 « Charges à caractère général » :

L'entretien courant des affluents prévu en 2026, ainsi que l'évacuation des déchets verts issus des opérations d'entretien réalisées en 2025 et reportée à l'exercice 2026, représentent une dépense globale estimée à 315 000 €. Afin de couvrir ce besoin, il est proposé d'inscrire un crédit complémentaire de 175 000 €.

La révision des estimations relatives aux travaux de curage du barrage SR7 (Vannes Rouges à Brunoy) conduit à prévoir un crédit supplémentaire de 35 000 €.

La remise en état des moteurs de la ZEC d'Armainvilliers, endommagés à la suite d'un acte de vandalisme, nécessite l'inscription de crédits complémentaires à hauteur de 5 160 €.

La réception, en mai 2026, de la facture relative à la régularisation de l'assurance responsabilité civile pour l'exercice 2025 entraîne la nécessité d'inscrire un crédit supplémentaire de 30 000 €.

Les dépenses liées à l'écopâturage ainsi qu'à l'entretien des clôtures nécessitent un complément de crédits de 12 000 €.

Les honoraires d'avocats engagés dans le cadre du dossier du glissement de terrain à Grisy-Suisnes et du dossier de pollution au chrome à Ozoir-la-Ferrière sont estimés à 10 000 €.

Les frais de dossier afférents à la mise en place de la nouvelle ligne de trésorerie, ainsi que les frais de non-utilisation associés, représentent une dépense de 6 100 €.

Compte tenu de l'évolution du coût des carburants, un crédit complémentaire de 5 000 € est à prévoir.

Enfin, la hausse des prix de l'énergie conduit à inscrire des crédits supplémentaires à hauteur de 4 500 €.

- Pour le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » :

La provision relative à l'indemnité pour le chantier du Ru de la Navette à Montgeron, en raison des interruptions dues aux intempéries, n'est plus justifiée. Par conséquent l'abandon de 81 235 € est inscrite au budget supplémentaire.

- Pour le chapitre 66 « Charges financières » :

Les intérêts liés à l'utilisation maximale de la ligne de trésorerie de 5 000 000 € nécessitent de prévoir la somme de 56 000 € au budget supplémentaire.

► **Dépenses réelles d'investissement :**

BP : 7 459 603,57 € **BS** : + 2 961 777 € soit + 39,70 %

- Pour le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », cette augmentation est liée essentiellement :

Gestion et Prévention des Inondations :

Dans le cadre du projet de la ZEC du Bois de Rosay à Yèbles, la constitution du dossier d'autorisation de défrichement, du dossier de dérogation relatif aux espèces protégées, la création d'un outil de calcul des indemnités agricoles ainsi que la réalisation d'une étude de dangers nécessitent de nombreux relevés topographiques. Ces prestations s'inscrivent dans les procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et de Servitude d'Utilité Publique (SUP) liées au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Un crédit de 316 500 € est inscrit à cet effet.

Les prestations de maîtrise d'œuvre relatives aux barrages SR3 et SR7 représentent un montant total de 73 543 €.

L'Ordre de Service concernant une partie de l'étude de faisabilité de la digue du Blandin ayant été engagé sur le seul plan administratif, sans inscription comptable préalable, il est nécessaire de prévoir les crédits correspondants, soit un montant de 38 861 €.

Un complément de crédits de 14 333 € est inscrit afin de financer plusieurs études hydrologiques, notamment l'étude de définition des seuils de risque aux stations de mesure, le développement d'un outil de prévision des débits à Courtomer, ainsi que le complément de l'étude de faisabilité relative à la prévision des crues par intelligence artificielle.

Gestion et Entretien des Milieux Aquatique de l'Yerres :

091-259100857-20260615-DEL-202600018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026

Les études de maîtrise d'œuvre (MOE) visant à réduire la vulnérabilité aux inondations et à restaurer la zone humide du quartier du Blandin, sur une superficie de 10,5 hectares, nécessitent la réalisation préalable d'études complémentaires (topographie, hydraulique, diagnostics amiante et plomb, etc.). Afin de permettre leur lancement, un crédit complémentaire de 400 000 € est sollicité.

À la suite de la cession de la propriété du Moulin de Vaux-la-Reine par la BNP à CDC Habitat, les nouveaux propriétaires ont manifesté leur intérêt pour la reprise des études relatives à la restauration de la continuité écologique (RCE), interrompues en 2021. La relance de ce projet implique une actualisation des études afin de prendre en compte les contraintes actuelles du site, les aménagements envisagés par les nouveaux propriétaires ainsi que les évolutions de l'hydromorphologie du cours d'eau intervenues depuis 2021. Un montant de 50 000 € est inscrit à cet effet.

Dans le cadre de l'étude de maîtrise d'œuvre relative à la création d'une rivière de contournement au droit du barrage de Villeneuve-Saint-Georges (Moulin de Crosne), les études complémentaires associées ont nécessité des délais plus importants que prévus, empêchant la facturation des prestations au cours de l'exercice 2025. Il convient par conséquent de réinscrire en 2026 les crédits correspondants, soit 25 000 €. Par ailleurs, la réalisation d'une étude hydrologique non prévue initialement nécessite l'inscription de crédits complémentaires à hauteur de 43 000 €.

L'étude de maîtrise d'œuvre (phases AVP/PRO) portant sur la suppression ou la modification du déversoir de l'Abbaye à Yerres nécessite la poursuite du suivi piézométrique des zones humides. À ce titre, un complément de crédits de 30 000 € est demandé.

À Santeny, sur le ru de Choigny, le lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre (phases AVP/PRO) est prévu au mois de septembre. Toutefois, des études préalables complémentaires, notamment topographiques et hydrauliques, doivent être réalisées. Un montant de 30 000 € est inscrit à cet effet.

L'étude de maîtrise d'œuvre (phases AVP/PRO) relative à la renaturation du cours d'eau à Ozouer-le-Voulgis, comprenant l'effacement du clapet du Haras et d'un autre seuil, nécessite la réalisation d'études complémentaires dès la phase avant-projet. Un crédit complémentaire de 20 000 € est ainsi proposé.

Gestion et Entretien des Milieux Aquatique des Affluents :

Des études supplémentaires viennent compléter l'étude de faisabilité relative à la continuité écologique à La Chapelle-Bourbon, concernant le ru du Bréon (aspects topographiques et piézométriques), pour un montant de 34 454 €.

Etudes préalables (état initial) avant travaux plus conséquentes que prévues (Etudes préalables camping - étude hydraulique, topo, I2M2, IPR) : 30 000 €

Etudes de suivi post-travaux de la réhabilitation de la mare du Touquin, datant de septembre 2025 : 10 000 €

Pêche de sauvegarde avant travaux concernant le Bréon pour la suppression du seuil de Visy : 10 000 €

- Pour le chapitre 21 « Immobilisations corporelles », cette augmentation est liée essentiellement à :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026

Gestion et Prévention des Inondations :

Plusieurs opérations de remise en état et de sécurisation des ouvrages et équipements doivent être engagées au cours de l'exercice, notamment :

- la remise en état du portail de Rochopt ainsi que des dalles alvéolaires de SR8 à Boussy-Saint-Antoine ;
- la réparation de la porte, de son cadre ainsi que des ouvrages annexes (mur et sol) du local des dalles alvéolaires de SR7 (Vannes Rouges à Brunoy) ;
- la réfection du seuil du lavoir d'Épinay ;
- la réfection d'un chemin, la réalisation d'enrochements et la pose de panneaux à Ozoir-la-Ferrière ;
- le remplacement et la mise en conformité de la passerelle SR6, conformément aux demandes formulées par la commune.

L'ensemble de ces interventions nécessite l'inscription de crédits complémentaires à hauteur de 341 274 €.

Par ailleurs, le démantèlement du barrage de Suzanne représente une dépense à prévoir de 326 400 €.

Gestion et Entretien des Milieux Aquatique des Affluents :

Des travaux de continuité écologique sur le Ru Visy initialement programmés pour fin 2025 se sont reportés sur 2026 en raison de l'impossibilité de réaliser la pêche de sauvegarde dans les délais et nécessité l'inscription de 45 000 €

Gestion et Entretien des Milieux Aquatique de l'Yerres :

Les travaux de réouverture du ru de la Navette et de restauration des annexes hydrauliques de la plaine de Chalandray à Montgeron ont fait l'objet d'un report de facturation lié à la garantie de parfait achèvement des végétaux. Il convient, en conséquence, d'inscrire un crédit complémentaire de 20 757 €.

Télégestion et Traitement de l'Information :

L'enveloppe budgétaire allouée au programme a été entièrement consommée. Une demande de crédits supplémentaires est formulée afin de constituer une réserve de sécurité destinée à assurer la maintenance et l'installation en urgence d'une station, garantissant ainsi la continuité du suivi hydrométrique : 30 000 €.

- Pour le chapitre 23 « Immobilisations en cours », cette augmentation est liée essentiellement

09-15169855-2025-06-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026

Gestion et Entretien des Milieux Aquatique de l'Yerres :

Les travaux de démantèlement du barrage de Céravennes à Yerres se sont révélés plus complexes que prévu, notamment en ce qui concerne le retrait du clapet. Par ailleurs, les opérations de remise en état, en particulier celles relatives aux chemins d'accès, ont engendré des coûts supérieurs aux estimations initiales. Afin de couvrir les dépenses supplémentaires résultant des avenants au marché, il convient d'inscrire un crédit complémentaire de 37 352 €.

Les suivis hydromorphologiques réalisés dans le cadre des opérations de démantèlement d'ouvrages sur les sites du Plessis-Feu et d'Évry-Grégy représentent une dépense de 14 472 €. Les crédits correspondants doivent être inscrits au budget supplémentaire.

► Recettes réelles d'investissement

Emprunts contractés :

BP : 1 699 918,54 €

BS : - 1 699 918,54 €

Le résultat excédentaire pour l'exercice 2025 conduit à la désinscription des 1 699 918,54 € d'emprunts initialement inscrite au budget primitif.

4. Suréquilibre de la section d'investissement

La reprise du solde d'exécution de la section d'investissement de 2025 aboutit à un suréquilibre de la section d'investissement de **1 330 155,84 €**. Ce suréquilibre est autorisé par l'article L1612-7 du code général des Collectivités Territoriales lorsqu'il résulte de la reprise de l'excédent de l'année précédente.

II - LE BUDGET ASSAINISSEMENT M 49

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026

A – TABLEAUX BUDGETAIRES :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Proposition
soumise
au vote
↓

DEPENSES		Rappel ↓			
Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
011	Charges à caractère général	7 694 453,51	0,00	594 300,00	594 300,00
	dont participation aux charges cnes	4 725 745,59	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	2 037 884,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65	Autres charges de gestion courante	448 006,00	0,00	90 000,00	90 000,00
66	Charges financières	1 268 421,98	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	121 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Provision pour créances douteuses	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	11 569 765,49	0,00	701 300,00	701 300,00
042	Dotations aux amortissements	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 193 939,71	0,00	310 822,97	310 822,97
	Total des dépenses d'ordre	13 193 939,71	0,00	310 822,97	310 822,97
	Total général	24 763 705,20	0,00	1 012 122,97	1 012 122,97

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
70	Ventes, prestations de services	24 029 449,20		0,00	0,00
	dont contribution EP	10 941 949,20		0,00	0,00
74	Subventions	483 250,00		0,00	0,00
013	Atténuation de charges	20 000,00		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	110 006,00		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00		0,00	0,00
002	Résultat de Fonc. reporté CFU 2025	0,00	1 012 122,97	0,00	1 012 122,97
	Total des recettes réelles	24 643 705,20	1 012 122,97	0,00	1 012 122,97
042	Amortissement des subventions	120 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	120 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total général	24 763 705,20	1 012 122,97	0,00	1 012 122,97

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Rappel



Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
20	Immobilisations incorporelles	1 920 495,65	450 329,29	50 000,00	500 329,29
21	Immobilisations corporelles	9 522 465,67	1 893 664,73	1 948 856,00	3 842 520,73
23	Immobilisations en cours	11 883 901,56	829 994,48	3 138 800,06	3 968 794,54
	Total des dépenses d'équipement	23 326 862,88	3 173 988,50	5 137 656,06	8 311 644,56
13	Subventions	4 000,00	68 983,00	0,00	68 983,00
16	Remboursement capital dette	4 009 000,00		0,00	0,00
16	Refinancement emprunt				0,00
26	Titres de participations				
001	Résultat d'investis. reporté CFU 2025	0,00	6 094 429,28	0,00	6 094 429,28
45	Opérations pour le compte d'un tiers	240 000,00	256 887,32	0,00	256 887,32
	Total des dépenses réelles	27 579 862,88	9 594 288,10	5 137 656,06	14 731 944,16
040	Amortissement des subventions	120 000,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	1 100 000,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 220 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total général	28 799 862,88	9 594 288,10	5 137 656,06	14 731 944,16

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
10	FCTVA	2 940 000,00	0,00	0	0,00
13	Subventions	2 000 000,00	3 477 693,74	500 000	3 977 693,74
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0	0,00
27	Remboursement TVA	0,00	0,00	0	0,00
16	Emprunts contractés	9 325 923,17	0,00	4 326 833,09	4 326 833,09
16	Refinancement emprunt	0,00	0,00		0,00
1064	Plus-value de cession	0,00	0,00	0	0,00
1068	Affectation résultat	0,00	5 163 185,65	0	5 163 185,65
45	Opérations pour le compte d'un tiers	240 000,00	953 408,71	0	953 408,71
001	Résultat d'investis. reporté CFU 2025		0,00	0	0,00
	Total des recettes réelles	14 505 923,17	9 594 288,10	4 826 833,09	14 421 121,19
040	Amortissement des immobilisations	11 000 000,00	0,00	0	0,00
041	Opérations patrimoniales	1 100 000,00	0,00	0	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 193 939,71	0,00	310 822,97	310 822,97
	Total des recettes d'ordre	14 293 939,71	0,00	310 822,97	310 822,97
	Total général	28 799 862,88	9 594 288,10	5 137 656,06	14 731 944,16

BP 2026

Données financières

Recettes réelles de fonctionnement	24 643 705,20	25 655 828,17
Dépenses réelles de fonctionnement	11 569 765,49	12 271 065,49
Epargne brute (autofinancement)	13 073 939,71	13 384 762,68
Amortissement du capital	4 009 000,00	4 009 000,00
Epargne disponible (épargne brute-amort K)	9 064 939,71	9 375 762,68
Encours de la dette au 31/12/2025	53 784 391,17	58 111 224,26
Endettement/Epargne brute (ans)	4,11	4,34

B - COMMENTAIRES :

1. Reprise des résultats 2025

Résultat de fonctionnement reporté : - en recettes de fonctionnement (002) : **1 012 122,97 €**
- en recettes d'investissement (1068) : **5 163 185,65 €**

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en dépenses (001) : **6 094 429,28 €**

2. Intégration des restes à réaliser

Dépenses d'investissement : **3 499 858,82 €**

Recettes d'investissement : **4 431 102,45 €**

3. Ajustements des crédits

► Dépenses réelles de fonctionnement :

BP : 24 763 705,20 €

BS : + 1 102 122,97 €

soit + 4,09 %

Cette augmentation est liée à l'ajustement des crédits nécessaires :

- Pour le chapitre 011 « Charges à caractère général » :

Exploitation :

Les dépenses relatives à l'entretien des réseaux correspondent à des prestations réalisées au cours de l'exercice 2025 et dont la facturation est désormais intervenue. Lors de l'élaboration du budget primitif, les informations communiquées par le prestataire n'avaient pas permis d'évaluer précisément le montant des dépenses à engager, conduisant à une inscription insuffisante des crédits. Il est donc nécessaire d'inscrire un complément de crédits de 490 000 €.

Par ailleurs, un curage non prévu des réseaux doit être réalisé. Les crédits actuellement disponibles sur la ligne budgétaire concernée, ne permettent pas de couvrir cette dépense. Il convient en conséquence d'inscrire un crédit complémentaire de 20 000 €.

Aménagement :

Contrôle DAACT : au vu de l'état d'avancement des contrôles (66 % réalisés), il apparaît que l'enveloppe inscrite au budget primitif est insuffisante pour couvrir l'achèvement de la prestation. Une augmentation de crédits de 35 000 € est proposée.

Matériel de test à la fumée : en prévision d'un achat ultérieur, le syndicat souhaite procéder à une phase d'essai via la location de ce matériel pour 2 000 €.

Suivi des Milieux et Bilans :

Le budget d'intervention de Suez relatif aux pollutions sur le territoire de l'assainissement présente une consommation anticipée significative amenant une demande de 20 000 € complémentaire : à un tiers de l'exercice écoulé, près de la moitié des crédits est déjà engagée. Bien que la demande soit variable par nature, ces interventions demeurent indispensables afin de permettre la clôture de l'exercice sans aléas.

Entretien Rivière et Accès aux cours d'eau :

L'intégration de nouveaux bassins, Haut Montanglos (Santeney) et Clos de la Régale (Vigneux) engendre 15 000 € de dépenses d'entretien des espaces verts.

- Pour le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés » :

Ce sont 17 000 € qui seront nécessaire pour palier, d'une part, la reprise des tickets restaurant par la Direction des Ressources Humaines du SyAGE un mois plus tôt, initialement prévu au budget primitif (4 000 €). Et d'autre part les recrutements de début d'année (13 000 €).

- Pour le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » :

Près de 70 % des subventions aux riverains, liées à la convention de mandat 2025-2030, ont déjà été reversées, 90 000 € supplémentaire sont nécessaires pour poursuivre cette mission.

► Dépenses réelles d'investissement :

BP : 27 579 862,88 € **BS** : + 5 137 656,06 € soit + 18,63 %

- Pour le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », cette augmentation est liée essentiellement :

Aménagements : les crédits alloués disponibles apparaissent insuffisants à mi-exercice, une demande d'allocation supplémentaire est formulée pour 40 000 €.

Travaux :

Étude pour l'extension à Santeney – Route de Marolles : 10 000 €.

- Pour le chapitre 21 « Immobilisations corporelles », cette augmentation est liée essentiellement :

Travaux :

Divers travaux d'assainissement liés aux programmes de voirie et à la réhabilitation des réseaux sont programmés pour la somme global de 1 543 856 €.

- Vigneux - Allée Guillaume Apollinaire et rue Paul Eluard : 162 911 €
- Draveil - rue du Port aux malades : 69 300 €
- Draveil - rue du Port aux Dames : 294 000 €
- Draveil - rue Pierre Brossolette : 143 345 €
- Yerres - rue Guillaume Budé : 763 800 €
- Montgeron - rue du Repos : 110 500 €

Exploitation :

Travaux de remplacement d'un tronçon d'eaux pluviales (EP) – avenue de la Saussaye à Santeny pour 170 000 € : Remplacement d'un tronçon de réseau EP d'environ 50 mètres linéaires, fortement obstrué par des dépôts de calcite, entraînant un refoulement permanent sur la chaussée.

Résidence YER KERANA : Une enveloppe de 90 000 € avait été inscrite au budget primitif pour la création d'une noue. À la suite du désaccord du syndic de copropriété, le projet a été modifié et porte désormais sur le remplacement de tronçons de réseau obstrués par de la calcite, représentant environ 250 mètres linéaires. Le montant global de l'opération s'élève à 310 000 €, soit un besoin complémentaire de 220 000 € à inscrire au budget supplémentaire.

Aménagement :

Achat de matériel pour réaliser en régie des tests d'étanchéité à la fumée : 15 000 €.

- Pour le chapitre 23 « Immobilisations en cours », cette augmentation est liée essentiellement :

Travaux :

Les équipes du SyAGE vont pouvoir s'engager sur de nouveaux projets structurants :

- Projet Crosne Entrepreneur : Réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales pour un montant de 1 187 679 €
- Projet Villeneuve-Saint-Georges Quartier Nord : Modification des réseaux dans le cadre d'un programme ANRU pour 643 250 €
- Projet Villeneuve Le Roi - Gallieni : Réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales, accompagnée d'une désimperméabilisation de la voirie, pour 403 736 €
- Projet Vigneux/Montgeron : Dépollution du site Montalbot pour 334 915 €
- Projet Vigneux – Rue Paul Eluard : Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales pour 295 587 €
- Projet Yerres – Rue Paul Doumer : Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales pour 150 000 €
- Projet Varennes-Jarcy – Fosse : Lutte contre les inondations par la création d'un bassin de stockage enherbé pour 85 000 €

- Projet Montgeron – Roches : Solde du chantier relatif aux eaux pluviales pour 38 633 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-0191045-20061618-0000600018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026

► Recettes réelles d'investissement

BP : 14 505 923,17€

BS : 4 826 833,09 €

soit : 33,27 %

- Pour le chapitre 13 « Subventions d'investissement », cette augmentation est liée essentiellement :

La commune de Valenton octroie une subvention au SyAGE pour les travaux de dévoiement des réseaux, dans le cadre du projet urbain du quartier Lutèce mené par la commune. Par mesure de prudence, il est recommandé d'inscrire la somme de 500 000 € au budget supplémentaire.

- Pour le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées », cette augmentation est liée essentiellement :

Le recours à l'emprunt est ajusté à la hausse compte tenu des besoins du BS. Le besoin d'emprunt d'équilibre pour 2026 passe ainsi de 9 325 6923,17 € à 13 652 756,26 €.

III - LE BUDGET ANNEXE M 57 « MISE EN ŒUVRE DU SAGE »

Accusé de réception par le préfet : 17/06/2026

A – TABLEAUX BUDGETAIRES :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Rappel ↓	Proposition soumise au vote ↓		
Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
011	Charges à caractère général	57 631,55	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	165 387,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 406,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion et except.	225 424,55	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	225 424,55	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	836,13	0,00	461 286,66	461 286,66
	Total des dépenses d'ordre	35 836,13	0,00	461 286,66	461 286,66
	Total général	261 260,68	0,00	461 286,66	461 286,66

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	28 321,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions	205 933,68	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion et except.	234 260,68	0,00	0,00	0,00
002	Excédent reporté	0,00	461 286,66	0,00	461 286,66
	Total des recettes réelles	234 260,68	461 286,66	0,00	461 286,66
042	Amortissement des subventions	27 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	27 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total général	261 260,68	461 286,66	0,00	461 286,66

SECTION D'INVESTISSEMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259100857-20260615-DEL-202600018-DE

Accusé certifié exécutoire Proposition

Réception par le préfet : 17/06/2026 soumise au vote

DEPENSES

Rappel

↓

Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
20	Immobilisations incorporelles	122 220,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	122 220,00	0,00	0,00	0,00
10	Plan de relance FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement capital dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équip et financières	122 220,00	0,00	0,00	0,00
001	Résultats reportés CFU 2025	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	122 220,00	0,00	0,00	0,00
040	Amortissement des subventions	27 000,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	27 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total général	149 220,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	BP 2026	Reports (1) Résultats + RàR	Inscriptions nouvelles (2)	BS 2026 (1) + (2)
10	FCTVA	1 500,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions	97 700,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	14 183,87	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes hors emprunts	113 383,87	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts contractés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équip et financières	113 383,87	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (CFU 2025)	0,00	101 797,81	0,00	101 797,81
1068	Résultats reportés CFU 2025 / Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	113 383,87	101 797,81	0,00	101 797,81
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	836,13	0,00	461 286,66	461 286,66
	Total des recettes d'ordre	35 836,13	0,00	461 286,66	461 286,66
	Total général	149 220,00	101 797,81	461 286,66	563 084,47

Soit un suréquilibre de la section d'investissement :

563 084,47

B – COMMENTAIRES :

1. Reprise des résultats 2025

Résultat de fonctionnement reporté : .- en recettes de fonctionnement (002) :..... **461 286,66 €**
- en recettes d'investissement (1068) :..... **0 €**

Solde de la section d'investissement reporté en recettes d'investissement (001) :..... **101 797,81 €**

2. Intégration des restes à réaliser

Dépenses d'investissement :..... **0 €**

Recettes d'investissement :..... **0 €**

3. Suréquilibre de la section d'investissement

La reprise du solde d'exécution de la section d'investissement de 2025 aboutit à un suréquilibre de la section d'investissement de **563 084,47 €**. Ce suréquilibre est autorisé par l'article L1612-7 du code général des Collectivités Territoriales lorsqu'il résulte de la reprise de l'excédent de l'année précédente.